

## Raymond DUGRAND

### « Réhabilitons le Lez ! »

Le Lez a trouvé un héraut en la personne de Raymond Dugrand, Maire-Adjoint de Montpellier. Ses différentes « casquettes » (Conseil Régional, Conseil Général) mais aussi sa mission de Conseiller du District lui permettent d'intervenir sur la quasi totalité du parcours de ce fleuve côtier auquel le lie une histoire d'amour et de raison.

**Nous avons évoqué avec lui ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour rendre au Lez ses lettres de noblesse.**

**P.13** Le Lez défraie la chronique et allume les passions. Le Lez est partout. Pourquoi autant de bruit autour d'un si petit cours d'eau - 28 km à peine - dont il y a 20 ans, plus personne ou presque ne parlait ?

**R.D** Aujourd'hui, nous ressentons fortement le besoin de retrouver la nature. Mais il faut ajouter que simultanément nous disposons de moyens techniques et financiers accrus pour sauvegarder notre environnement et en tirer plaisir et satisfaction. En fait, si on parle tant du Lez, c'est qu'il illustre ce point de vue de façon exemplaire ; Le Lez est, si l'on peut dire, un fleuve bien de son temps. Il a été longtemps pour ses riverains à la fois une richesse et un tourment : pendant des siècles, il a transporté les marchandises et fait tourner les machines et les moulins mais ses périodes de basses eaux désorganisaient toute cette activité et ses crues étaient redoutables. Lorsque l'électricité et le chemin de fer ont rendu moins nécessaire la fréquentation de ce voisin mal commode, on a, petit à petit, négligé et déserté le Lez, on l'a oublié, même si, de temps en temps, il se rappelait au bon souvenir de tous par quelques crues dévastatrices.

A l'heure actuelle, nous redécouvrons le Lez comme une richesse à préserver et mettre en valeur mais nous nous donnons aussi les moyens de n'être plus victimes de ses excès. C'est un projet de longue haleine, auquel nous travaillons depuis longtemps déjà, avec le souci de respecter les étapes qui s'imposent. Pour cela la Municipalité de Montpellier et le Conseil Général ont décidé d'unir leurs efforts, mais cela concerne toutes les communes du District et notamment Palavas et Lattes.

**P.13** Concrètement, qu'est-ce qui s'est passé, qu'est-ce qui est en cours, qu'est-ce qui est en projet dans la vallée du Lez ?

**R.D** Dès mon élection au Conseil Général, comme Vice Président chargé des problèmes d'aménagement du territoire, j'ai défendu l'idée d'actions intégrées allant de la maîtrise de la source du Lez à l'assainissement des étangs. Dans cette perspective, notre premier souci a été et reste de maîtriser les crues mais aussi de préserver le milieu fragile des étangs et des zones humides qui les entourent, d'améliorer la quantité et la qualité des eaux du Lez, de faire de la vallée du Lez un



M. Dugrand devant les travaux de recalibrage dans le quartier du Pont Juvénal

axe vert, accueillant et dynamique qui reliera les garrigues à la mer.

**P.13** La maîtrise des crues, ce sont les travaux de recalibrage. L'effort technique et financier n'est-il pas disproportionné par rapport à ce petit cours d'eau ?

**R.D** Loin d'être disproportionné, le recalibrage est calculé pour faire face à des échéances non pas éventuelles mais certaines. Régulier dans ses excès et ses débordements tous les trente ans et à un niveau encore plus élevé, tous les cent ans, le Lez connaît en effet des crues extraordinaires parfois extravagantes. Le « centenaire » comme on l'appelle, se traduit par un débit s'élevant en quelques heures à 600 m<sup>3</sup>/s au Pont Juvénal, dans un fleuve dont le débit moyen « ordinaire » est inférieur à 1 m<sup>3</sup>/s !. Le recalibrage a été conçu et réalisé par le Conseil Général et les municipalités pour épargner aux riverains les dévastations matérielles et les pertes en vies humaines qu'ont engendrées et auraient encore engendrées ces crues redoutables. Enfin, le recalibrage se complète d'un aménagement de voies sur berge dont nous venons d'inaugurer un tronçon qui rend pour une part à la vallée du Lez sont antique fonction de liaison, non seulement fluviale mais terrestre.

Cela dit, le recalibrage doit être complété par des travaux réguliers de nettoyage du cours du fleuve, pour le débarrasser de tous les obstacles (bois mort, arbres...) qui s'opposent à l'écoulement des eaux et surtout, en amont, par des travaux destinés à retenir les eaux. Comme je l'ai

exposé dans mon rapport au Conseil Général du 28.09.1982, ces travaux actuellement programmés ou en cours de réalisation ou d'étude, peuvent revêtir deux formes essentielles : les barrages dans les collines dont les eaux ruissellent vers le Lez et la reforestation. Sur ma proposition le Bureau du Conseil Géné-

ral du 10 Décembre vient d'ailleurs de lancer tout ce programme d'irrigation. Il ne suffit d'ailleurs pas de reboiser mais « d'ouvrir » les espaces verts au public. Et l'Agence Foncière que je préside a racheté au nom du Conseil Général près d'un millier d'hectares dans le péri-urbain de Montpellier, ce qui permettra l'établissement de grandes coupures vertes.

**P.13** La maîtrise des crues paraît donc en bonne voie. Mais qu'en est-il de la pollution ?

**R.D** Les dramatisations sont totalement abusives, mystificatrices et déplacées s'agissant d'un sujet qui touche à la qualité de la vie et la santé de tous. En ce qui concerne Montpellier, la Municipalité actuelle a considérablement augmenté l'efficacité et la fiabilité de la station d'épuration de la Céreirède par la mise en fonction d'un système d'épuration biologique et de groupes électrogènes permettant de parer à toute éventualité. Le saut qualitatif sans précédent qui en est résulté a été reconnu par l'agence de bassin Rhône Méditerranée qui en conséquence, a fait passer en deux ans de 1 000 000 F à 17 000 000 F la prime d'épuration accordée à la ville !

Comment aller au delà ? Le problème essentiel n'est pas à l'heure actuelle que Montpellier épure encore davantage les eaux rejetées par la Céreirède puisque celle-ci sont d'une qualité suffisante pour que l'on puisse même envisager de les utiliser pour réalimenter le Lez en amont. Il s'agit en réalité d'améliorer la qualité des eaux du Lez sur toute la lon-

## BRÈVES

### DECHARGE DU THOT

Voici le rappel des jours et heures d'ouverture de la décharge contrôlée du Thot : tous les jours de 5h à 17h sauf le samedi après-midi et le dimanche toute la journée.

### PARPAINGS MONTPELLIÉRAINS POUR LE TIERS MONDE

Récemment, M. Christophe Morales, Président de la Commission Environnement du District a reçu à Grammont une délégation d'entrepreneurs de maçonnerie nigériens venus s'informer sur une nouvelle technique de fabrication de parpaings mise sur pied par des entrepreneurs montpelliérains du GEFOSAT. Faciles à fabriquer et peu onéreux grâce au gypse (abondant en Afrique) et à l'énergie solaire, les parpaings pourraient permettre aux pays du tiers monde de résoudre les problèmes des bidonvilles.

### LE DISTRICT AU SYNDICAT DE LA GARDIOLE

Deux conseillers du District MM Raymond Dugrand, Conseiller Général et Christophe Morales, Président de la Commission Environnement du District ont été élus respectivement 1<sup>er</sup> Vice Président et Secrétaire du tout nouveau Syndicat de Gestion des espaces naturels de la Gardiole et des étangs, au cours d'une assemblée constitutive qui a réuni les collectivités partenaires le 11 décembre au Conseil Général. La seconde vice présidence sera assurée par le Maire de Vic la Gardiole, le secrétaire général par le Maire de Mèze assisté par son homologue de Balaruc les Bains. Le premier Magistrat de Fabrègues gèrera le budget de ce syndicat que le District finance à raison de 35 %.

Le nouveau président n'est autre que M. Philippe Chappotin Conseiller Général, Maire de Frontignan qui ne cache pas sa volonté d'agir concrètement en faveur de ce milieu naturel qu'il connaît bien et qui mérite d'être préservé comme un véritable poumon vert côtier.

gueur du cours et par là-même celle des étangs et des eaux marines à Palavas. Cela passe par la lutte contre les rejets sauvages, par le raccordement des villages du cours supérieur (Prades, Clapiers, Montferrier...) à la station de la Céreirède, dont la capacité va être accrue. Mais cela passe aussi par la prise en compte des sources de pollution que constituent la Mosson, les effluents bruts des premières Cabannes et par l'amélioration des stations d'épurations de Lattes, de Maurin, de Palavas qui sont loin de fonctionner aussi bien que celle de la Céreirède.

**P.13** Vous avez d'emblée évoqué le Lez dans Garrigues aux Étangs. Que se passe-t-il donc du côté du Méjean et de l'Étang de l'Or ?

**R.D** Nous en reparlerons car de très grandes choses s'y préparent comme l'arrivée de l'eau du Vidourle dans l'étang de l'Or et l'inauguration en Janvier de la première tranche des Jardins de Maguelone. Je vous l'ai dit en débutant il faut aménager en « intégrant » les différentes actions. Et depuis six ans je me bats pour qu'il y ait entre elles logique et solidarité.